Détenu pour l'achat d'une montre volée, il se suicide

by Himti Harpal on 2011-08-01 00:49:00

Déchiré entre le désespoir et la peur des implications judiciaires ! C'est ainsi qu'un des proches explique la pendaison d'Anand Kumar Ramdhany, 43 ans, résidant à Plaine-des-Papayes, dans la cellule où il était détenu.

Peu avant son arrestation, ce père de quatre enfants s'était mis à boire de l'alcool en quantité excessive. Selon ses proches, c'était parce qu'il savait qu'il allait devoir répondre à la justice.

Peu après, il avait été arrêté. Il lui était reproché d'avoir acheté une montre volée à la NHDC à Bois-Mangue. Une plainte concernant ce vol avait été consignée au poste de police de Plaine-des-Papayes le 17 juillet et le mari de la plaignante arrêté. Ce dernier avait avoué avoir vendu la montre à Anand Kumar Ramdhany. Mais lors de son interrogatoire celui-ci a nié avoir acheté ou savoir où se trouvait la montre. Depuis le 25 juillet, il était maintenu en cellule en attendant que l'affaire soit élucidée. Il devait comparaître en cour de Mapou ce lundi.

Son corps inerte a été découvert, samedi, au poste de police de Rivière-du-Rempart, par le constable censé monter la garde. Anand Kumar Ramdhany s'était pendu à l'aide d'un tissu provenant de son matelas. Il aurait bloqué la porte en y attachant le pan du tissu tout en coulant un noeud autour de son cou. C'est ainsi qu'il se serait suicidé. Le rapport de l'autopsie indique que le décès est dû à la pendaison. A part de la blessure qu'Anand Kumar Ramdhany avait au cou, il ne portait aucune autre égratignure. Ce qui écarte toute thèse de 'foul play'.

Le Matinal - http://www.lematinal.com